



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 18 décembre 2017 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, et Jean-François Berthiaume ainsi que madame la conseillère Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, la secrétaire madame Carine Gamache ainsi que trois (3) citoyens.

Monsieur Florent Raymond, conseiller est absent.

1. Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

17-12-330 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal du 4 décembre 2017
4. Correspondance
 - 4.1 MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Programmation en voirie locale - TECQ 2014-2018
5. Période de questions
6. Présentation des comptes
 - 6.1 Adoption des comptes et engagements de crédits
 - 6.2 Aide financière de l'installation septique du dossier no. 2017-41
 - 6.3 Offre de services de monsieur Philippe Meunier, urbaniste pour l'année 2018
 - 6.4 Activité des carrefours culturels pour l'année 2018
 - 6.5 Les Consultants S.M. inc. - Recommandation de paiement no. 1 pour le remplacement du ponceau de la Branche 10 de la Rivière du Sud sur la montée Lacroix
7. Affaires nouvelles
 - 7.1 VOIRIE
 - 7.1.1 PAARRM - Approbation des dépenses pour les travaux effectués sur le rang Sainte-Marie
 - 7.2 URBANISME
 - 7.2.1 Adoption du Règlement 17-328 modifiant le Règlement no. 89-09 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme
 - 7.3 LOISIRS ET CULTURE
 - 7.3.1 Embauche d'un préposé au prêt de tubes à la glissade
8. Deuxième période de questions
9. Divers
10. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en gardant le point "Divers" ouvert.

3. Adoption du procès-verbal

14-12-331 Procès-verbal du 4 décembre 2017

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Stéphane Vézina, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 tel que rédigé.

4. **Correspondance**

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Programmation en voirie locale - TECQ 2014-2018

Aucune résolution.

5. **Période de questions**

Aucune question n'est adressée à monsieur le maire.

6. **Présentation des comptes**

17-12-332 **Adoption des comptes et engagements de crédits**

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'autoriser les dépenses et d'accepter le paiement des comptes tels que présentés, les prélèvements automatiques, la MRC du Haut-Richelieu et Visa Desjardins cartes d'affaires, effectués au cours du mois le tout représentant les déboursés suivants:

Chèques fournisseurs	79008 à 79056	pour	175 027,86 \$
Prélèvements automatiques	2869 à 2883	pour	47 278,57 \$
MRC du Haut-Richelieu		pour	6 683,29 \$
Visa Desjardins		pour	358,75 \$

17-12-333 **Aide financière de l'installation septique du dossier no. 2017-41**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'accorder l'aide financière pour l'installation septique, dossier no. 2017-41 au montant de 15 533,12 \$, payé par le Règlement d'emprunt no. 16-308.

17-12-334 **Offre de services de monsieur Philippe Meunier, urbaniste pour l'année 2018**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de monsieur Philippe Meunier, urbaniste pour le service de soutien technique en matière d'urbanisme du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 au coût de 804,83 \$ taxes incluses et dans le cadre d'une demande d'avis écrit, des frais de 55 \$ de l'heure par dossier seront facturés en sus.

17-12-335 **Activité des carrefours culturels pour l'année 2018**

Il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'autoriser madame Odile Gauvin, coordonnatrice des loisirs à signer le contrat d'activité des carrefours culturels pour l'année 2018 au montant de 1 000 \$ taxes en sus.

17-12-336 **Les Consultants S.M. inc. - Recommandation de paiement no. 1 pour le remplacement du ponceau de la Branche 10 de la Rivière du Sud sur la montée Lacroix**

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'accepter la recommandation de paiement no. 1 de monsieur Joël Gauthier, ingénieur de Les Consultants S.M. inc. pour le remplacement du ponceau de la Branche 10 de la Rivière du Sud sur la montée Lacroix à CBC 2010 inc. au montant de 131 902,68 \$ taxes incluses, payé à même le programme de la TECQ 2014-2018.

7. **Affaires nouvelles**

VOIRIE

17-12-337 **PAARRM - Approbation des dépenses pour les travaux effectués sur le rang Ste-Marie**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexandre a fait des travaux d'amélioration du rang Ste-Marie en effectuant la réfection du pavage et des accotements;

CONSIDÉRANT QUE les ouvrages de pavage d'un tronçon d'environ 217m comprennent une couche d'enrobé EC-10 de 40mm sur 1 600,4 m² et le marquage comprend la ligne centrale, de rive sur 703,6m et de la ligne d'arrêt de 3,7m.

CONSIDÉRANT QUE les ouvrages de protection effectués comprennent entre autres le rechargement de pierre d'un mètre de chaque côté de la route sur une distance de 217m;

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses pour les travaux exécutés est de 16 690,15\$;

CONSIDÉRANT QUE la subvention au montant de 11 583 \$ est confirmée en date du 14 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang Ste-Marie pour un montant subventionné de 11 583 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang Ste-Marie dont la gestion incombe à la municipalité de Saint-Alexandre et que le dossier de vérification a été constitué;

QUE le dossier de vérification constitué aux fins d'audits possibles sur la conformité d'utilisation de la subvention sera conservé à la municipalité pendant au moins trois (3) ans.

URBANISME

17-12-338

Adoption du Règlement 17-328 modifiant le Règlement no. 89-09 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a fait une transition technologique vers un conseil sans papier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier la procédure de convocation des réunions du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a dûment été donné au cours d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2017 afin de modifier l'article 2.4 b.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu qu'il soit statué et ordonné, par le présent règlement portant le no 17-328, ce qui suit:

ARTICLE 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante et il témoigne des intentions qui président à son adoption.

ARTICLE 2.

Le paragraphe b) sous l'article 2.4 du chapitre 2 du Règlement no. 89-09 est modifié comme suit :

En plus de ces réunions, le comité pourra se réunir en assemblée spéciale aussi souvent qu'il sera jugé opportun. Toute assemblée spéciale devra être convoquée par le président du comité ou, au cas de son refus ou de son incapacité d'agir, par le secrétaire sur demande par écrit d'au moins trois (3) membres; l'avis de convocation devra mentionner la date et l'heure de la réunion ainsi que son objet et devra être signifié soit par poste certifiée, soit personnellement de main à main ou soit par voie électronique avec preuve de réception, au moins vingt-quatre heures avant la tenue de l'assemblée.

ARTICLE 3.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

LOISIRS ET CULTURE

17-12-339

Embauche d'un préposé au prêt de tubes à la glissade

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Odile Gauvin, coordonnatrice des loisirs pour l'embauche d'un préposé saisonnier à temps partiel au prêt de tubes à la glissade du 26 décembre 2017 au 11 mars 2018, en fonction des conditions météorologiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu d'embaucher monsieur Samuel Parent à titre de préposé au prêt de tubes à la glissade pour la saison hivernale 2017-2018.

8. Deuxième période de questions

Questions ou commentaires adressés à monsieur le maire:

Monsieur Martin Galipeau:

- *Demande pourquoi un horaire pour les joueurs et les patineurs est imposé à la patinoire puisqu'il n'est généralement pas respecté. Les citoyens et citoyennes se communiquent et s'entendent facilement entre eux sur la patinoire.*

9. **Divers**

Aucune résolution.

17-12-340 10. **Levée de la séance**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 57.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière